Stop aux réformes des collectivités territoriales !



Parution : septembre 2017 Broché | 336 p. | 16 x 24 cm Collection : Au fil du débat

Prix : 29 € TTC Réf. : 121BEL668

ISBN: 978-2-7013-1957-5

Depuis la crise financière de 2008, la plupart des États européens ont adopté des plans de rigueur, qui ont entraîné des avancées inédites du néolibéralisme dans l'administration et des fusions de collectivités territoriales. Dans ce contexte de situation budgétaire difficile et d'engagements européens sur le plan des déficits et de l'endettement publics, l'autonomie locale est en danger.

Certes, l'État transfère aux collectivités de nouvelles compétences mais, en parallèle, il gèle, voire diminue, ses concours financiers. Car, peut-être faut-il le rappeler, les finances locales font partie intégrante des finances publiques nationales, et s'inscrivent par conséquent au cœur du processus de redressement des comptes publics.

Le gouvernement actuel en demande toujours plus aux collectivités territoriales pour contribuer à l'effort de réduction des dépenses publiques. Mais ne serait-il pas légitime qu'elles puissent, enfin, aspirer à une certaine stabilité de leur organisation et de leurs finances ?

Point par point, cet ouvrage permet d'identifier en quoi la mondialisation, et plus généralement la diffusion des théories néolibérales, a contribué à façonner les transformations qu'ont connues au cours de ces trois dernières décennies l'organisation, les moyens d'action, les champs d'intervention, les modes de gestion et de financement des collectivités territoriales, notamment en France depuis l'avènement de la décentralisation.

Avec des exemples concrets en Europe et d'autres parties du monde, cet ouvrage apporte un éclairage de droit comparé et replace ainsi dans une perspective plus large le devenir de l'autonomie locale.

et la mondialisation.







À propos de l'auteur

Juriste québécois, Benoît LAPOINTE enseigne depuis vingt-cinq ans dans différentes disciplines juridiques, principalement au carrefour de l'économie, des entreprises, de la mondialisation et de la sphère internationale (droit du commerce international, droit économique international, droit fiscal international, droit international public, droit international de l'environnement). Il enseigne aussi le management international. Il dispense, en outre, ses enseignements dans diverses disciplines, tant de droit public que de droit privé, composant le droit canadien et québécois, univers composite forgé au creuset tant de la *common law* que du droit continental européen. Chargé de cours aux universités du Québec à Chicoutimi (UQAC) et à Trois-Rivières (UQTR), il est également, depuis 2009, enseignant invité à l'université Paris 2 Panthéon-Assas.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute information complémentaire ou autre service de presse.

EN SAVOIR +

Pour plus de détails, rendez-vous sur la boutique en ligne Berger-Levrault boutique.berger-levrault.fr

CONTACT PRESSE
Nathalie Veuillotte
nathalie.veuillotte@berger-levrault.com
01.80.73.09.42



